



Communiqué de presse du 5 octobre 2017

Un Dimanche à la Chasse : le 15 octobre

Les Chasseurs ont l'esprit d'ouverture : ils vous reçoivent pour chasser les idées reçues, en toute sécurité, et pour vous faire découvrir la nature autrement.

De quoi s'agit-il ?

Cette initiative consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de plonger, pour une matinée, au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses. Chasse devant soi, en battue, au petit gibier ou au grand, à la tonne ou à la palombière, chacun pourra découvrir le mode de chasse de son choix. Munis d'une tenue adaptée à la météo, les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain en toute sécurité, et poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Cette initiative des chasseurs veut également témoigner d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, bien loin des clichés que certains s'acharnent à y attacher.

Les associations qui participent en Charente Maritime :

- Association des Chasseurs de Tonnes de Charente-Maritime (SAINT JUST LUZAC)
- AICA de MOSNAC/SAINT GREGOIRE
- ACCA LE GUA
- ACCA de MONS
- ACCA de SAINT GEORGES DU BOIS
- ACCA de SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU
- AICA du Bois MAURAT
- ACCA de SAINT LAURENT DE LA PREE (individuel)
- Chasse privée de THEZAC (palombe)
- Chasse privée (bécassier)

Où se dérouleront les parties de chasse ?

Dans chaque commune concernée, les responsables de l'association de chasse donnent rendez-vous aux personnes intéressées dès 7h45 devant la mairie, pour être ensuite conduites et prises en charge par des chasseurs volontaires. Cette découverte de la chasse en Charente Maritime se déroulera sur la matinée.

Où se renseigner ? Comment s'inscrire ?

Soit en téléphonant à la Fédération départementale des chasseurs (05 46 59 14 89), soit directement auprès du correspondant local de l'association partenaire de l'opération. La participation est gratuite, mais le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée !

Pour en savoir plus :

Consulter le site internet : www.chasseurs17.com ou 05 46 59 14 89.

Comment sera organisée la journée ?

Dimanche 15 octobre au matin, chasseurs et non-chasseurs se donneront rendez-vous au lieu indiqué lors de l'inscription pour participer à une véritable partie de chasse. L'heure exacte sera communiquée aux participants quelques jours avant l'événement.

Le Président de la société de chasse ou le chasseur individuel accueillera les participants et les invitera à se retrouver dans un lieu convivial pour le café de bienvenue et la présentation de la journée.

La partie de chasse se déroulera uniquement le matin sur les territoires relevant de la société de chasse invitante. Chaque participant accompagnera un ou plusieurs chasseurs confirmés connaissant très bien le territoire.

A midi, tout le monde se réunira. Le bilan de la matinée sera réalisé par le Président de chasse et donnera lieu à des échanges entre chasseurs et non-chasseurs.

Un apéritif convivial sera partagé afin de poursuivre les discussions. A l'issue, chaque participant repartira avec un petit livret explicatif et différents documents présentant la faune du département et les actions en faveur de la biodiversité conduites par les chasseurs; ce sera aussi l'occasion d'aborder les questions de sécurité et de relations entre usagers des milieux naturels.

Diversité des territoires et des modes de chasse !

Chaque société de chasse proposera ce jour là un ou plusieurs modes de chasse, entre la battue aux grands gibiers, la chasse devant soi au chien d'arrêt, ou encore celle du lièvre aux chiens courants... Les animaux éventuellement prélevés le seront dans le cadre strict d'un plan de chasse ou plan de gestion.

Quelques modes de chasse auxquels l'on pourra participer :

- ✚ **La chasse du grand gibier à l'aide de chiens courants.** Les espèces recherchées seront alors le sanglier ou le chevreuil. La méthode consiste à poster des chasseurs à des lieux stratégiques pendant que d'autres chasseurs, appelés traqueurs, tentent de débusquer le gibier à l'aide de chiens courants, chargés ensuite de le poursuivre. L'objectif est de prélever des animaux bien identifiés (sexe et classe d'âge), sans jamais dépasser les quotas accordés.
- ✚ **La chasse du petit gibier à plumes au chien d'arrêt.** Un chien d'arrêt est un chien marquant un arrêt franc au contact de l'émanation du gibier permettant au chasseur de connaître la localisation approximative de l'animal. C'est une chasse sportive demandant une bonne condition physique. Les espèces chassées sont principalement la bécasse, la perdrix et le faisan.
- ✚ **La chasse du gibier d'eau à la tonne** est une chasse de spécialiste. Elle consiste à disposer sur une mare des canards vivants dont le rôle est d'appeler et faire poser les canards sauvages passant à proximité du point d'eau lors de leurs vols crépusculaires. Cette chasse traditionnelle se pratique aussi à la passée, c'est à dire en soirée ou tôt le matin.

Le mode de chasse est susceptible de varier suivant le type de territoire !

Votre avis nous intéresse

Il sera demandé à chaque invité de bien vouloir remplir un petit questionnaire (anonyme) de satisfaction.

Le monde bouge, la chasse évolue plus que jamais, elle s'ouvre au public pour se présenter telle qu'elle est et répondre aux nombreuses interrogations qu'elle suscite parfois.